

Nos retraites en 2023

Du dimanche 4 juin, 18 h

au samedi 10 juin, 9h

A : l'abbaye Notre-Dame des gardes

F-49120 Chemillé en Anjou

prédicateur : Gérard Billion, PCJ



« Relire notre vie avec Abraham et Sara » (retraite n° 1)

La relation d'Abraham et de Sara avec le Seigneur est devenue une sorte de modèle. En relisant leur histoire (Gn 12 – 25) et les marques qu'elle a laissées dans les Évangiles, c'est notre histoire que nous relisons. Pour marcher en confiance.

2 exposés/ jour + un partage et/ou une lectio divina.

Inscription avant le 01/05/2023 auprès de Gustave Bodineau 30, chemin d'Empiré -49130 St Gemmes sur Loire

bodineau.gustave@orange.fr

Tél - 06 33 83 88

84

Du dimanche de juillet, 18h

au samedi 8 juillet 2023, 9h

à : l'abbaye N-D de Scourmont (Chimay)

6464 Forges (Belgique)

Prédicateur : Bernard de Chasteigner, PCJ



« Prier avec l'Évangile selon saint Luc » (retraite n°2)

parcourir un itinéraire de prière à l'aide de l'Évangile de Luc, parce qu'il est l'évangéliste qui nous parle davantage de la prière. Il présente des exemples de prière, et c'est sur eux que nous réfléchissons.

Un exposé + un temps de partage par jour (à partir du 2e jour)

Inscription avant le 01/06/2023 auprès d'André Friant.

Rue de l'église, 53 B- 6032 Charleroi

a.friant@skynet.be Tél 00 32 (0) 496 12 05 17

Du dimanche 6 août

Au samedi 12 août 2023

à : Maison des filles de la Croix

16, rue de Prizay

F- 86260 La Puye

prédicateur : Jean- Michel Moysan, PCJ



« Ouverture à la contemplation » (retraite n°3)

L'objectif de la retraite est de rendre la prière plus profonde. Il nous faut apprendre à vivre mieux ce temps d'oraison, de rencontres de Dieu dans le silence et la Parole.

Un exposé/ jour + un temps d'oraison en commun et une relecture en groupe.

Inscription avant le 01/09/2023 auprès d'Arnaud Bourdon 4, avenue J.Mermoz F-91170 Viry – Châtillon

arnaudbourdon@orange.fr Tél : 00 33 (0) 6 81 21 19 02

Du dimanche 1^{er} octobre

au samedi 7 octobre 2023

à : Abbaye d'Aiguebelle

26230 Montjoyer

Prédicateur : Nuno Fernandez, SVE



« la vie en abondance, accueillir sa fécondité » (retraite n°4)

« Soyez féconds ! » Cette parole de Dieu retentit depuis la genèse et s'adresse à chacun. C'est la mission même de Jésus : « je suis venu pour qu'ils aient la vie, la vie en abondance » (Jn 10, 10) thèse. Avons-nous vraiment soif de plus de vie ?

2 exposés et un temps de partage par jour

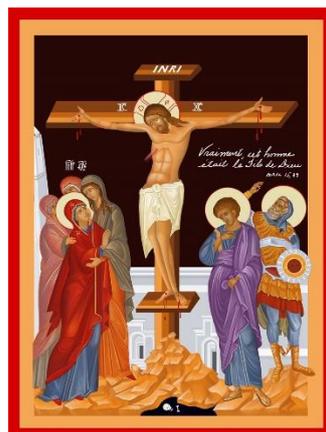
inscription avant le 01/09/2023 auprès de Jean-Luc Abadie 340, Av. Gal De Gaulle F-92140 Clamart

Jeanluc.abadie@free.fr Tél 00 33 (0) 6 31 60 26

Retraite n°5 – Été 2023

Retraite par correspondance

Prédicateur : Michel van Herck, PCJ



« Les sept paroles du Christ en Croix »

Les 7 paroles du Christ en croix recueillies par la Tradition, expriment la profondeur de l'amour de Dieu. Nous avons sans cesse à en approfondir la teneur, car elles résument bien toute la vie terrestre de Jésus. Elles nous guident avec sûreté dans nos existences parfois tourmentées et nous aident en faire la relecture.

Inscription avant le 01/07/2023 auprès de : **Daniele Franck 25, Rue René Bardet F-72000 Le Mans**

franckdaniele@orange.fr Tél : 00 33 (0)6 71 44 14

Renseignements sur les retraites de la FCU.

Toutes les retraites commencent le soir du premier jour (date du début indiqué dans le calendrier), arrivée à partir de dix-sept heures. Elle se termine le matin du dernier jour (date de fin indiqué dans le calendrier) à neuf heures.

Apporter de. Une Bible ; pour les membres de la FCU, le livre de vie et les constitutions des IS ou le projet de vie de la SVE ; pour les prêtres et diacres : aube et étole.

Participation financière.

Le tarif des retraites est le même pour toutes les propositions. Nous vous demandons de verser un acompte de 50 % du montant au moment de l'inscription. Le reste sera à remettre à l'assistant lors de la retraite.

- Pour une retraite de cinq jours : trois cent soixante euros
- pour la retraite par correspondance deux. Trente-cinq euros
- attention, le paiement (acompte ou totalité) par chèque est impossible pour la **retraite en Belgique ((n°2)** et se fait sur place.

Les difficultés financières ne doivent pas empêcher de participer à une retraite. Le cas échéant, parlez-en au trésorier FCU de votre région.

Vous êtes invités à vous inscrire fermement pour la retraite choisie le plus tôt possible, et au moins un mois avant la date du début de retraite. Si un empêchement vous oblige à vous dédire de la retraite, fait le dès que possible.

Avis important et fraternel.

Nous sommes parfois conduits à annuler une retraite. On comprend que les lieux d'accueil demandent que cela leur soit notifié le plus tôt possible. Les finances de la Famille ne permettent

pas de payer le cas échéant des dédommagements pour retrait trop tardif de votre réservation. Et les prédateurs apprécient de savoir suffisamment tôt qu'ils sont libérés de leurs engagements.